

Subvention à Rive Nord Jeunesse

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association Rive Nord Jeunesse regroupe des jeunes du quartier Nord de Montrapon.

Elle a organisé le déplacement des supporters de Morrad HAKKAR lors de son combat en novembre 1999.

Les participants ont pris en charge le coût du billet d'entrée (80 F). L'association a financé la location du transport à hauteur de 2 000 F et a sollicité la Ville pour le complément soit 3 500 F.

Après avis favorable de la Commission de la Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 500 F à l'Association Rive Nord Jeunesse.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.422.6574.47041 (jeunesse/subventions).

«M. THIRIET : On parlait des championnes tout à l'heure, on peut noter que Morrad HAKKAR a remporté son combat et qu'il est resté Champion de France. Quant à l'association Rive Nord Jeunesse que nous soutenons, qui, vous le savez, est composée de jeunes filles et de jeunes garçons, elle nous avait demandé d'affréter un car pour cet événement, de participer et nous l'avons fait. La presse ne l'a pas noté au passage et je voudrais simplement lui faire remarquer que quand on fait quelque chose, il faudrait peut-être le reconnaître.

M. LE MAIRE : On me signale qu'un Bisontin heureux vient d'arriver dans cette salle, le président de l'ESB Féminin, Jacques MARIOT que nous applaudissons et à travers lui c'est Sandrine qu'on applaudit aussi. Nous le remercions pour tout ce qui est fait par, j'allais dire, la «tribu», la maison MARIOT depuis si longtemps pour l'ESB, et le hand-ball d'une façon générale».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 1999.